

mgen[★]

GROUPE **vyv**

Le Mutualiste 48

Juillet 2018 ▶ N°6

▶ **Bulletin Départemental**



Anastasia
GORBUNOVA,
victorieuse des FitDays
Mgen 2017.

Section de la Lozère - rue Petite Roubeyrolle Immeuble Montmimat - 48000 Mende



POUR UN MODÈLE DÉMOCRATIQUE



Les élections départementales viennent de s'achever. Ces nouveaux élus du comité de section vont maintenant exprimer leurs positions sur les orientations de notre mutuelle. Associer l'adhérent aux décisions qui le concernent, jusqu'à la possibilité de présider aux destinées de sa mutuelle, est un modèle démocratique qui permet aux adhérents de définir ce qui est bon pour eux.

Pourtant, on observe une tentation des pouvoirs publics à vouloir normaliser les activités des assureurs santé complémentaires (contrats responsables, paniers de soins, contrats collectifs...). Cette logique administrative sur la gouvernance mutualiste pourrait éloigner l'adhérent du cœur de la décision, puisque d'autres choisiront pour lui.

Notre manière d'entreprendre propre à l'économie sociale et solidaire (ESS) est fondée sur deux piliers : la démocratie et la non lucrativité. Cette forme d'entreprendre est menacée. En effet le droit de la concurrence français et européen nie ce modèle et confond sociétés de capitaux et sociétés de personnes, dividendes versés aux actionnaires et fonds propres impartageables destinés à garantir la solvabilité et le développement à l'avantage des adhérents.

La réglementation touchant les mutuelles s'est rapprochée de celles qui s'appliquent aux banques avec une taxation progressive des opérations, une fiscalisation des excédents éventuels, et un alourdissement des formalités de gestion.

Soumis à une forte concurrence, le modèle mutualiste mériterait d'être mieux pris en compte. C'est pourquoi MGEN avec le Groupe VYV a décidé de mener un combat politique afin de faire émerger des propositions, sur la notion de « lucrativité limitée » dans le droit européen.

De gauche à droite :

M. Guy CASSARD, président MGEN du Gard ; **Mme Catherine GONZALEZ**, présidente MGEN de la Lozère ; **M. Yannick LABORY**, président MGEN de l'Hérault ; **Mme Pierrette RICHARD**, présidente MGEN de l'Aude et **M. Christophe PATIER**, président MGEN des Pyrénées-Orientales.



Élection : BIENVENUE AUX NOUVEAUX MILITANTS MGEN

Détails



INFORMATIONS





influence

Des extraits de la contribution de la MGEN
DÉBAT SUR LA BIOÉTHIQUE



influence

LES RÉSEAUX DE SOINS : UNE RÉPONSE AU RESTE À CHARGE ZÉRO !



Prévention

VIVOPTIM CARDIO,
la nouvelle version
du programme E-santé
de MGEN arrive bientôt
chez vous !



Vie de la section

LA NATURE S'INVITE À L'ÉCOLE

Cette année, l'école
des Terres Bleues (Mende)
a décidé de travailler
la notion de biodiversité.



MONT-LOZÈRE - 8 juillet 2017

**UN TRIATHLON AU CŒUR
D'UN DÉPARTEMENT DE NATURE**



Des extraits de la contribution de la MGEN

DÉBAT SUR LA BIOÉTHIQUE

En tant que mutuelle engagée, le groupe MGEN a participé largement aux débats éthiques initiés par le Comité Consultatif National d'Ethique depuis le mois de janvier dans le cadre de la préparation de ses Etats généraux. Trois contributions essentielles ont été proposées dont voici quelques extraits.

» *« Après le combat du 20^{ème} siècle pour le droit des femmes à disposer de leur corps, c'est un nouveau mur qui tombe sur le long chemin de la justice sociale, de la reconnaissance des droits des femmes et de la lutte contre toutes les discriminations. »*

Roland Berthilier, Président de la MGEN



1 - PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE / PMA

La PMA, possible scientifiquement, est légale en France, et d'ailleurs de plus en plus utilisée. Ce progrès peut-il être réservé aux seuls couples hétérosexuels ?

L'enjeu est éminemment politique et social : la question est celle de l'égalité des droits entre les couples et entre toutes les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur statut matrimonial.

Pour que la PMA soit un réel progrès, il faut :

- qu'elle soit une alternative accessible à toutes celles et ceux qui en ont besoin ;
- qu'elle soit prise en charge par la protection sociale ;
- que le don de gamètes, spermatozoïdes ou ovocytes, soit réinterrogé sur la question de l'anonymat, des conditions d'accès, de l'information des citoyens afin de conforter l'intérêt solidaire.

Sans tout cela, ce progrès ne sera pas un droit effectif pour tous.

2- L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / IA

L'Intelligence Artificielle va bouleverser la santé et la protection sociale. Comme tout progrès, elle est génératrice d'interrogations, d'inquiétudes et de risques. Mais entre les bénéfices que peut apporter l'IA à l'autonomie et à l'amélioration de la santé des individus et les impacts négatifs potentiels, nous choisissons résolument les opportunités.

Ces technologies doivent être néanmoins promues dans un cadre de droit éthique souple, induisant le respect des libertés individuelles, la protection de la sphère privée, la lutte contre toute forme de discriminations, notamment par la protection des données.

Nous portons un attachement particulier à un haut niveau d'éducation dès le plus jeune âge. Il faut trouver le juste milieu entre formation au digital, pour favoriser le libre choix, le libre arbitre et la formation aux émotions, à l'empathie, pour que ce progrès soit l'allié de l'humain. Cette formation et la réglementation sur la gestion et l'utilisation des données ne doivent pas brider la recherche, les

expérimentations des chercheurs et leurs innovations techniques, médicales et scientifiques.

La France et l'Europe doivent être des espaces de créativité, d'innovation et de recherche pour ne pas laisser ce champ à des nations ou entreprises privées qui pourraient être moins sensibles à l'égalité de l'accès aux soins.

Le groupe MGEN (acteur global de santé) souhaite s'engager en faveur de l'émergence d'une intelligence artificielle au service de tous, au service d'une santé plus accessible et d'une médecine plus efficace et plus humaine.

» VOIR L'INTÉGRALITÉ DES CONTRIBUTIONS

LES RÉSEAUX DE SOINS : UNE RÉPONSE AU RESTE À CHARGE ZÉRO !



**DES DÉPENSES TROP LOURDES
POUR LES FRANÇAIS**

Un Français sur quatre renonce à des soins, particulièrement en optique et audioprothèses et souvent pour des raisons financières : pouvoir d'achat contraint, tarifs élevés de certaines prestations... Ces équipements médicaux indispensables à la vie du quotidien ne devraient plus être considérés comme des équipements "de confort" quand 75 % de la population française adulte souffre de troubles de la vision, quand plus d'un français sur dix est malentendant. Il s'agit donc d'un enjeu important, d'un enjeu de santé publique.

La création des réseaux de soins optiques Optistya et audio Audistya est l'une des réponses MGEN à la situation préoccupante de l'accès au soin en France.

Les réseaux sont basés sur un modèle gagnant/gagnant avec les professionnels et permettant la maîtrise du reste à charge pour les adhérents. Cette démarche volontaire et réciproque a donc pour ambition de :

- Faire baisser les dépenses de santé dans l'optique et l'audio : les tarifs sont maîtrisés pour tenir compte des contraintes financières pesant sur nos adhérents.
- Offrir des équipements de qualité : les professionnels de santé et Mgen s'engagent à respecter un cahier des charges sur les équipements, le suivi et les bonnes pratiques.
- Valoriser les professionnels de santé : en les identifiant comme faisant partie d'un réseau de soins respectant des critères précis de prestations de services, d'accueil, de tarifs, de qualité ou encore de suivi.

Aujourd'hui Optistya regroupe plus de 65 % des

opticiens exerçant en France (soit 8 026 opticiens) et Audistya près de 90 % des centres d'audioprothésistes (soit 3 947 audioprothésistes).

Dans un contexte marqué par un fort renoncement aux soins, par une faible prise en charge des dépenses de santé par l'assurance maladie, il nous a semblé nécessaire de présenter à nos parlementaires ces dispositifs conventionnels innovants pour l'accès aux soins pour tous.

Ainsi, depuis quelques mois, les militants MGEN ont pris contact ou rencontré les députés dans toute la France afin de promouvoir les atouts et les avantages de nos réseaux de soins.

Avec les militants MGEN de la région Languedoc-Roussillon, nous participons à cette action avec pour ambition de démontrer l'efficacité de nos dispositifs, sans coût supplémentaire, pour une santé plus accessible, plus solidaire et donc plus durable.

Forte de son maillage territorial, MGEN garantit aussi l'accès à un professionnel de santé, membre d'un réseau de soins à moins de 25 km de son lieu de vie favorisant ainsi la proximité et la lutte contre la désertification médicale.

**LA RECHERCHE DES PRATICIENS
DE SANTÉ DE NOTRE RÉSEAU**

DES DÉPENSES TROP LOURDES
POUR LES FRANÇAIS



26,5%



des assurés sociaux ont renoncé
à se faire soigner en 2016



DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS



29%



des assurés sociaux
renoncent à des soins
à cause d'un reste à charge
trop élevé

32%



des assurés sociaux
renoncent à des soins à cause
de l'avance de frais



DES DÉPENSES TROP LOURDES POUR LES FRANÇAIS



Seulement

4%



des dépenses d'optique sont
couvertes par la Sécurité Sociale

66%



du prix d'une audioprothèse
reste à la charge du patient





LA RECHERCHE DES PRATICIENS DE SANTÉ DE NOTRE RÉSEAU

La liste des membres du réseau audistya ou optistya n'est pas figée et peut connaître des modifications. Pour trouver un professionnel de santé proche de chez vous ou pour vérifier que celui que vous fréquentez habituellement est toujours dans le réseau, vous pouvez vous rendre sur votre espace personnel sur :

ICI



Vous pouvez également, où que vous soyez, faire une recherche à partir de votre smartphone avec l'application mgen.



< INFORMATION EN IMAGES >





PLUS D'INFOS

VIVOPTIM CARDIO

la nouvelle version
du programme E-santé de MGEN
arrive bientôt chez vous !

VIVOPTIM, programme e-santé initié par MGEN en 2015
pour prévenir, accompagner et gérer le risque cardiovasculaire
a été testé avec succès pendant deux ans dans deux régions pilotes,
dont notre région Occitanie.

Le pilote VIVOPTIM a pris fin le 31 décembre 2017
pour renaître aujourd'hui sous la forme de VIVOPTIM Cardio.



Rendez-vous sur
www.vivoptim.com

0 801 010 000

Service & appel
gratuits

Nos téléconseillers sont disponibles
du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures

» RÉSULTATS DES TESTS



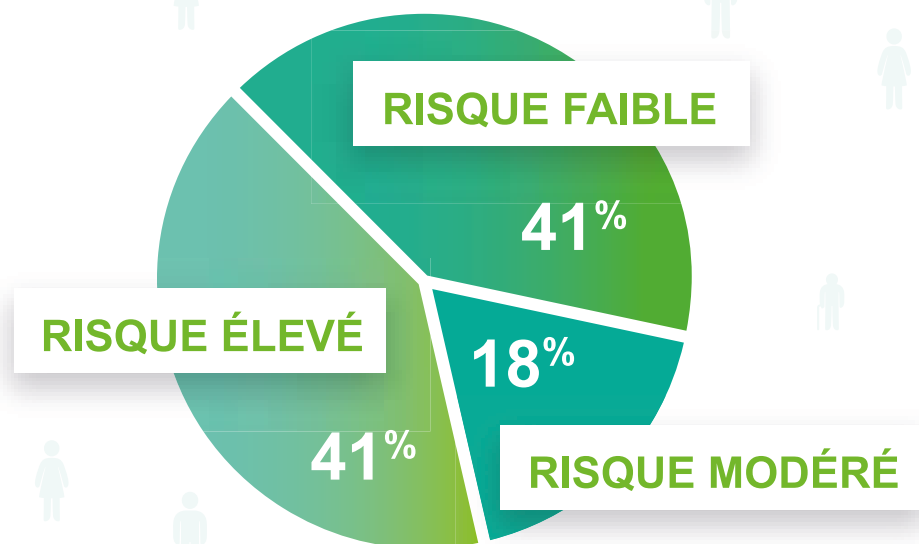
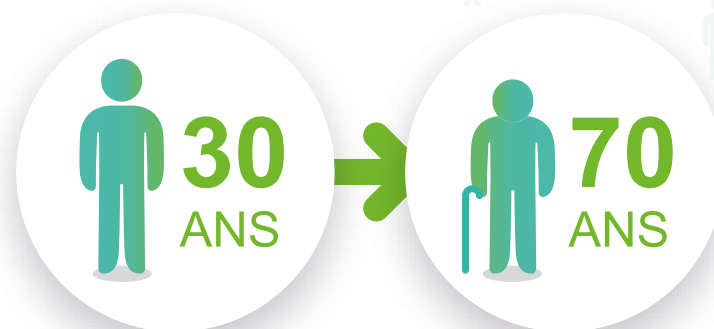
DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

L'évaluation du pilote a donné d'excellents résultats. Les adhérents et salariés MGEN ont été nombreux à participer au programme et leurs retours sont très positifs.



L'une des plus grandes cohortes e-santé en vie réelle

8500
PARTICIPANTS



Étude clinique



-3,48mmHG

BAISSE DE LA TENSION ARTÉRIELLE

(Pression artérielle systolique)



0,06g/L

BAISSE DU LDL-CHOLESTÉROL



-1,4kg

PERTE (BAISSE MOYENNE OBSERVÉE) DE POIDS

(avec une baisse de l'Indice de Masse Corporelle (IMC de -0,48 Kg/m²)



Depuis le 3 avril vous pouvez profiter
du nouveau site Internet www.vivoptim.com
et des nouveaux visuels qui
accompagnent le programme.

Nouveau format, nouveau logo, nouvelle identité,
tout a été repensé pour optimiser, enrichir et dynamiser
l'accompagnement et les services
qui vous seront prochainement proposés.



AU PREMIER PLAN,
UN NOUVEAU LOGO...

Associant des formes circulaires symbolisant la vie,
l'unité, la protection avec le signe de l'infini représen-
tant l'union, le partenariat. Il représente parfaitement
la volonté de VIVOPTIM de vous accompagner et
vous permettre de devenir acteur de votre santé !



DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE SANTÉ !

Nous vous aidons à optimiser votre capital santé, pour vivre mieux, plus longtemps !



ÉVALUEZ-VOUS
POUR
COMPRENDRE



BÉNÉFICIEZ
D'UN
ACCOMPAGNEMENT



AGISSEZ SUR VOS
FACTEURS DE
RISQUE



SUIVEZ VOTRE
ÉVOLUTION ET
RESTEZ MOTIVÉ

Dès le 2 juillet, participez au lancement du nouveau programme
VIVOPTIM Cardio en vous inscrivant sur : vivoptim.fr

En France : • Hypertension artérielle : 10,8 millions (Comité Français de Lutte
contre l'hypertension Artérielle - 2018) • Diabète : 3,7 millions (Fédération Française des
diabétiques - 2015) • Obésité : 10,23 millions (OCDE 2017) • Hypercholestérolémie : 9 millions
(HAS 2004) / Sédentarité : 41 % en niveau de sédentarité élevé (Étude ESTEBAN 2014-2016
– Santé publique France)



Retrouvez sur ce site Internet toutes les informations
sur le nouveau programme VIVOPTIM Cardio et le formulaire
d'inscription à la newsletter pour recevoir, tous les mois,
jusqu'au lancement, des informations et des conseils santé et
pour être tenu informé des avancées de la généralisation !





UN EXPERT
DÉDIÉ À NOTRE
LOGEMENT,
ÇA C'EST
MGEN

ngenserviceshabitat.fr



**SERVICES
HABITAT
MGEN**

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Filia immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité
Siège social : 3 square Max Hymans - 75015 PARIS.
Le site meinserviceshabitat.fr est accessible sous réserve d'acceptation des conditions générales d'utilisation du site.





ASSURANCE
EMPRUNTEUR

PRÊTS IMMOBILIERS : changer pour l'assurance emprunteur MGEN c'est possible

Équivalence de Garantie

L'assurance forfaitaire MGEN couvre la totalité des critères d'Équivalence exigés par les banques qui ne peuvent plus la refuser.

Qualité des Garanties

Une protection optimale de l'adhérent et des exclusions limitées.

Compétitivité

Un tarif toujours bien positionné tant auprès des contrats collectifs que des offres alternatives des banques.

Démarches simplifiées

Avec le Mandat de substitution MGEN prend en charge les démarches de substitution d'assurance pour ses adhérents.

L'assurance emprunteur, exigée par les organismes bancaires lors de la souscription d'un prêt immobilier est depuis toujours la chasse gardée des banques qui contrôlent près de 80 % des contrats malgré la possibilité de souscrire une assurance dans d'autres organismes dont les mutuelles.

Certaines banques, au prix de pratiques parfois douteuses et régulièrement dénoncées par l'autorité de contrôle prudentiel et de Résolutions (ACPR) profitent de leurs clients et de leur méconnaissance du droit pour les empêcher de choisir librement leur organisme d'assurance.

Sachez que grâce à l'amendement "Bourquin" de la loi du 21 février 2017, vous pouvez changer d'assurance emprunteur tous les ans et opter pour l'offre de votre mutuelle.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, cette possibilité est ouverte à toutes les assurances de prêts y compris ceux qui ont été souscrits avant 2018.

La MGEN assure les prêts de ses adhérents depuis quelques décennies à des taux et des garanties de protection très compétitifs.

ASSURANCE
PERTE
D'EMPLOI

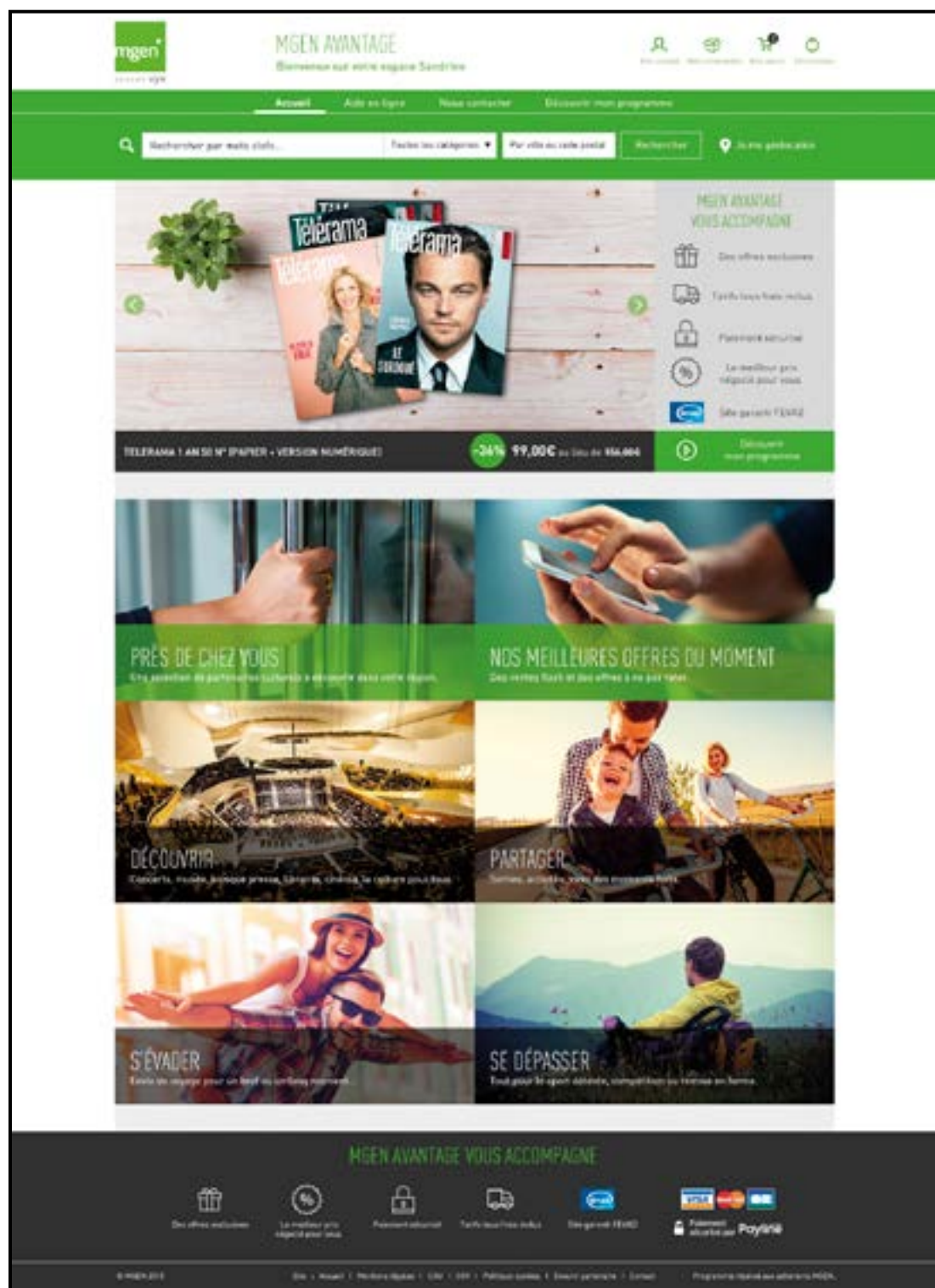
PRÊT
INSTALLATION
MGEN-CASDEN

CAUTION
ACQUISITION

SERVICES
HABITAT MGEN



PROGRAMME MGEN AVANTAGE



Avec MGEN, bénéficiez, de tarifs préférentiels sur des offres culturelles, de loisirs, de voyages et de sport.

Proche de votre santé, MGEN l'est aussi de vos goûts et de vos passions. Avec MGEN, vous pourrez profiter, dès septembre 2018, d'un programme exceptionnel de réductions sur des offres culturelles auprès d'enseignes nationales et d'établissements de proximité : concerts, musées, expositions, théâtres...

Vous accéderez également, dans le cadre de ce nouveau programme à un ensemble d'avantages dans les domaines des loisirs, du sport et pourrez en plus vous évader grâce à des propositions de séjours et voyages à prix avantageux.

En effet, MGEN vous proposera des offres sélectionnées et négociées rien que pour vous, auprès d'un large choix de partenaires et des bons plans valables toute l'année.

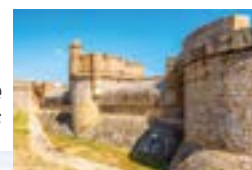
MGEN, c'est davantage de plaisirs, de découvertes, d'économies !

Tous vos avantages seront accessibles sur un site web ergonomique et convivial. Vous pourrez bien sûr y retrouver les offres locales culturelles de votre département (théâtres, centres culturels, musées...) et bien plus...

En effet :

- *Quel que soit le lieu où vous vous trouverez en France (domicile, travail, déplacement, vacances), vous accéderez à toutes les offres de proximité (parcs d'attraction, musées nationaux, cinémas, salles de sport, spectacles...),*
- *En vous inscrivant à la newsletter, vous serez informé chaque mois des nouveautés et des actualités,*
- *Vous bénéficierez d'une nouvelle carte dématérialisée dans votre espace de gestion de compte sur le site web que vous pourrez imprimer pour bénéficier de vos avantages.*
- *Vous pourrez effectuer vos commandes en ligne par exemple sur des offres de billetterie.*

Forteresse de Salses



OPPIDUM D'ENSÉRUNE



CITÉ DE CARCASSONNE



Fort Saint-André

Aigues-Mortes



Vous serez informé du lancement de ce programme par email, en section et sur le site > mgen.fr





BIENVENUE AUX NOUVEAUX MILITANTS MGEN

Merci à tous les candidats qui ont postulé pour intégrer notre comité de section. Merci aux adhérents lozériens qui ont encouragé les candidats, avec un score électoral très honorable dans notre département.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2018 DU COMITÉ DE SECTION DE LA LOZÈRE

En Lozère	Inscrits	Votants	Participation
MGEN	3 789	1 385	36,55 %
MGEN Filia	350	51	14,57 %
Total	4 139	1 417	34,69 %

La participation nationale s'élève à 24,57 % d'électeurs. On constate une augmentation de participation, avec un nombre de votants par Internet plus significatif. Grâce aux votes avant publipostage, l'économie réalisée a permis de dégager près de 47 000 €, qui seront reversés entre quatre associations au prorata des voix.

Bienvenue aux quatre nouveaux adhérents élus :

Thierry BARAILLE,
Agnès CONSTANT,
Françoise ROUGER
et Claudie ROUSSON.

Félicitations aux six autres candidats réélus :

Michel AGULHON, Agnès SAINT-PIERRE, Hugues CAUCAT, Marie-Thérèse CHAPELLE, Claude ROUSTAN, Marcelle ROUQUET.

Quatre militants viennent de quitter notre comité de section à l'issue de leur mandat. Au fil des années, ils ont mené bénévolement de nombreuses actions militantes, en exprimant vos besoins, vos

satisfactions, vos interrogations, ils ont participé ainsi à l'évolution de notre mutuelle. Nous remercions ici, chaleureusement : Angélique TUSA, Laurent PELAT, Martine PALMIER et Reine FREIXEDAS.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Catherine GONZALEZ
Présidente

Sylvie GUARDIA
Vice-présidente déléguée

Jean GAUTREAU
Vice-président

Anne-Marie SAVAJOLES
Vice-présidente

Nadine QUESTE
Trésorière

Claude ROUSTAN
Trésorière adjointe

Régis SARRUT
Secrétaire

Laurent BONAMUZA
Secrétaire adjoint

Nouveau Comité de section

ÉLUS OU RÉÉLUS EN 2018 ET DATE DE RENOUVELLEMENT DE LEUR MANDAT

Michel AGULHON
Professeur certifié / FLORAC 2024

Claudie ROUSSON
Professeur des écoles / MENDE 2024

Agnès SAINT-PIERRE
Infirmière Scolaire / FLORAC 2024

Hugues CAUCAT
Professeur des écoles / Délégué MGEN 2024

M.-Thérèse CHAPELLE
Professeur des écoles / Retraitée COCURES 2024

Thierry BARAILLE
Agent d'exploitation DIR Massif Central
ST CHÉLY D'APCHER 2024

Claude ROUSTAN
Professeur des écoles / Retraitée MENDE 2024

Marcelle ROUQUET
Adjointe administrative / ST CHÉLY D'APCHER 2024

Agnès CONSTANT
Professeur certifiée / Détachée MARVEJOLS 2022

Françoise ROUGER
Professeur retraitée / MENDE 2022

Yves BERTUIT
Ingénieur MTES / MENDE 2022

Joël ILLES
Professeur retraité / MENDE 2022

Nadine QUESTE
Adjointe administrative / MENDE 2022

Bernard COMBALUZIER
Maître d'internat / VIALAS 2022

Jérôme FINIELS
Adjoint administratif DSDEN / MENDE 2022

Jean GAUTREAU • Technicien DDT / MENDE 2022

Catherine GONZALEZ
Professeur des écoles retraitée / MENDE 2020

Sylvie GUARDIA
Professeur des écoles / MENDE 2020

Laurent BONAMUZA
Professeur des écoles / LANGOGNE 2020

Yann LOUVEAU
Professeur des écoles / MENDE 2020

Laurent POUGET
Professeur des écoles / Directeur MGEN 2020

Jean-Claude ROUSSON
Professeur des écoles retraité / MENDE 2020

Régis SARRUT
Professeur des écoles / MENDE 2020

Anne-Marie SAVAJOLES
Professeur retraitée / MENDE 2020





LA NATURE S'INVITE À L'ÉCOLE

Cette année, l'école des Terres Bleues (Mende) a décidé de travailler la notion de biodiversité.



Chaque classe a choisi un thème de travail :

- étude du sol et compost ;
- rôle de la haie ;
- observation et étude des insectes ;
- croissance et développement des végétaux, et a aussitôt investi talus et plates-bandes de l'école.

C'est ainsi que des espaces ont été plantés ou semés en fleurs (bulbes divers, gazon

japonais), un autre abrite des refuges à insectes, l'emplacement de la haie est enrichi pendant que les arbustes (au nombre de 90 offerts dans le cadre de l'action : la forêt s'invite à l'école) sont placés en jauge en attendant le moment propice pour la plantation, l'espace jardin est préparé, même les arbres abritent mangeoires et niochirs.

Cette effervescence a incité les enseignants à entrer dans une démarche d'obtention du

label EcoEcole pour laquelle ils ont eu le soutien de la MGEN qui est partenaire de l'action. Les formalités ainsi que le dossier de demande ont été réalisés et le label pourrait être attribué en juin 2018.

Pour la réalisation des différentes actions l'école a également bénéficié du soutien matériel de la ville de Mende et de l'appui financier du conseil départemental (dossier CEEL).

Une belle dynamique est en place, elle pourrait bien se poursuivre sur plusieurs années.











MONT-LOZÈRE - 8 JUILLET 2017

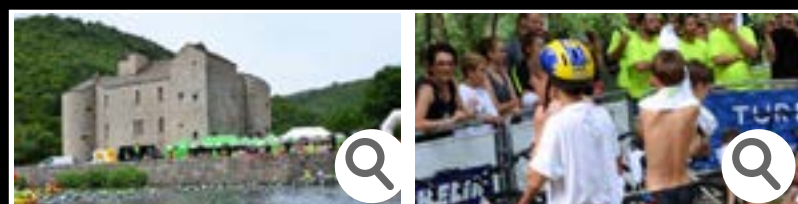
UN TRIATHLON AU CŒUR D'UN DÉPARTEMENT DE NATURE

Pour commencer cette édition des FitDays MGEN 2018, l'organisation vous propose un triathlon M réservé aux triathlètes inscrits pour enchaîner les 6 étapes et à tous ceux qui veulent se faire plaisir sur un parcours magnifique ou encore pour les équipes de copains, qui ont envie de s'amuser à battre en relais le record de l'épreuve..., un triathlon XS pour découvrir la discipline ou pour les jeunes. Le tout au départ-arrivée du Château de Castanet sur la commune de Pourcharesses, où le village du FitDays MGEN s'installera pour une longue journée à vivre en famille (animathlon gratuit pour les enfants). L'épreuve du Mont-Lozère est ouverte à tous dans la mesure des places disponibles !

Quelques-unes des meilleures équipes de niveau international seront présentes sur le M mais le parcours XS offre à tous la possibilité de s'essayer au triathlon !

< INSCRIVEZ-VOUS >

**& bénéficiez de
10 € DE RÉDUCTION**
avec le code **MGEN2018**









Votre espace personnel

→ Créez ou accédez à votre espace



Devenir correspondant MGEN

Infos pratiques



NOUS RENCONTRER
La section départementale
Rue Petite Roubeyrolle
Immeuble Mont Mimat
48000 Mende

Horaires

- **Du lundi au vendredi :**
9 h - 17 h 30
Sauf le jeudi : 10 h - 17 h 30
- **Vacances scolaires :**
Fermeture à 16 h 30



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h 30
36 76 (service gratuit
+ prix d'un appel)
Fax : 04 66 49 38 16



NOUS ÉCRIRE

SECTION MGEN
BP 34
48001 Mende Cedex

Présidente
Catherine Gonzalez

Directeur
Laurent Pouget

